



**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant et des délibérations modificatives n° 66/2022 et 88/2022 (point 1 : autoriser les demandes de subventions au profit de la Communauté des Communes de Haute Saintonge et approuver les plans de financement correspondants en conformité avec les autorisations budgétaires).

Le Président de la communauté des Communes décide de signer, avec la Région Nouvelle-Aquitaine, une convention pour l'opération « Soutien à l'ingénierie – Chargé de mission transition énergétiques et écologiques 2024 Haute-Saintonge ». Par cette convention la Région s'engage à attribuer 24 000 € à la CÔCHS.

Fait à Jonzac,

Le **16 OCT. 2024**

Le Président

Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex**